



# Liste des Adhérents

Actif • Afest • AFM • Anae • Apam  
 APF • ARDDS • Asa • Asei • Audiac  
 AVH • Camping de Maubuisson  
 Cap Horizon • CCAS • CDT du Gard  
 CDT de l'Hérault • Cemaforre  
 Centre des Monuments Nationaux  
 Centre Normandie Lorraine  
 Cépière Formation • Clévacances  
 CNLTA • CNPSAA • CRT Rhône-Alpes  
 EPH/IPF • FFTST • FNCDT • FNHPA  
 FNOTSI • FRPAT Bretagne  
 GIHP National • GIHP Aquitaine  
 GIHP Nord-Pas de Calais  
 Handiplage • F.F. Handisport • I.CARE  
 IDS Le Phare • Iforep  
 IJA Les Charmettes • Infa  
 Jeunesse au Plein Air • L'Adapt  
 LTP Le Bon Sauveur • Modul'Hab  
 OCVTL • Rémora • SFH  
 Skâl International de Paris • SNAV  
 Société grenobloise de formation  
 UFCV • UMIH • Unapei • Unat  
 Union des aveugles et handicapés de  
 la vue • Vita Vie Sans Détour

**PARTENAIRES :**  
 AFIT • ANCV • Coliac  
 Conseil national du tourisme  
 Direction du Tourisme  
 Ministère de l'équipement,  
 des transports, du logement,  
 du tourisme et de la mer

**PERSONNES QUALIFIEES :**  
 Yves Daniel • Pierre Le Garlantézec  
 Dominique Rabet

(suite de la page 2)  
 organisme assurant la promotion de la  
 France à l'étranger, est importante pour  
 les personnes handicapées mais aussi  
 pour l'économie touristique de notre

pays.  
 En effet, la clientèle handicapée  
 constitue une niche de clientèle  
 exigeante mais fidèle, séjournant plus  
 longtemps sur leurs lieux de vacances.

## Nouveaux adhérents

L'association est heureuse d'accueillir :

● **Association Valentin Haüy**  
 L'AVH représente les personnes déficientes  
 visuelles, elle s'attache à étudier,  
 propager et appliquer tout ce qui peut  
 concourir à leur instruction, leur  
 promotion sociale et tout ce qui peut  
 les aider à surmonter leur handicap. Elle  
 participe aussi à la recherche médicale.

● **Comité régional du tourisme Rhône-Alpes**  
 Le CRT Rhône-Alpes contribue au  
 développement touristique de la région  
 et poursuit la construction de l'image et  
 de la notoriété de Rhône-Alpes.

● **Fédération régionale des pays  
 d'accueil touristique de Bretagne**  
 La FRPAT de Bretagne a pour objectif  
 de structurer l'économie touristique

régionale par la mise en qualité des  
 territoires au service des clientèles  
 et de la population bretonne.

● **LTP Le Bon Sauveur**  
 Ce lycée privé sous contrat situé à  
 Saint-Lô propose des formations au BTS  
 «Animation et gestion touristiques  
 locales» ainsi qu'une année complémen-  
 taire au BTS «Accessibilité et Tourisme».

● **Société grenobloise de formation**  
 Ce centre dispense de nombreuses  
 formations au Tourisme et notamment  
 une formation  
 «Accueil et accompagnement des  
 touristes à besoins spécifiques» destinée  
 aux acteurs des territoires de séjour  
 touristique adapté et à tous les volontaires,  
 professionnels du tourisme.

## Nouveaux sites labellisés

**De plus en plus de sites labellisés**  
 A ce jour, 108 équipements touristiques  
 ont reçu un avis favorable de la  
 commission nationale du label national  
 «Tourisme & Handicap».

A l'heure où est imprimé ce bulletin, 22  
 nouveaux labellisés ont été enregistrés.  
 Ils figurent en rouge sur la liste des  
 labellisés que vous trouverez page 3.

## Informations générales

● **Economie sociale  
 et personnes handicapées**  
 Le vendredi 22 novembre 2002  
 s'est déroulé à Bruxelles, le premier  
 séminaire sur l'économie sociale et le  
 handicap, organisé par la Conférence  
 européenne permanente des coopéra-  
 tives, associations et fondations (CEP-  
 CMAF). Le principal objectif était de  
 sensibiliser les  
 participants aux questions liées aux  
 handicaps, dans le cadre de 2003, année  
 européenne des personnes  
 handicapées (la CEP-CMAF a publié une  
 brochure à cette occasion) mais aussi de  
 montrer des expériences de bonne pra-  
 tique.  
 Les participants ont réfléchi ensemble sur  
 les possibilités de l'économie sociale  
 d'apporter sa contribution dans ce  
 domaine.  
 Information :  
 info@edecon.be  
 Fax 32 1 25 03 15 70

● **«Ville accessible à tous»**  
 Le centre d'études sur les réseaux des  
 transports, l'urbanisme et les  
 constructions publiques (Certu) vient de  
 publier un document intitulé *Concept*  
*«ville accessible à tous»*.  
 Ce document explicite les trois aspects  
 principaux de l'accessibilité aux diverses  
 fonctions de la ville.  
 L'accessibilité géographique permet une  
 circulation sans barrière,  
 des personnes et des biens.  
 L'accessibilité physique des espaces  
 publics, des bâtiments et des transports aux  
 personnes à mobilité réduite est indis-  
 pensable pour leur insertion.  
 Enfin l'accessibilité sociale est affirmée en  
 considérant les contraintes  
 financières ou culturelles  
 de chaque usager.  
 Certu - Tél. 04 72 74 58 00  
 Fax 04 72 74 59 000  
 certu@equipement.gouv.fr  
 www.certu.fr



### Au sommaire de ce numéro :

- Editorial p.1
- Vie de l'Association p.1, 2 & 3
- Un label unique
- Un label national
- Le label : une avancée certaine
- Une offre touristique adaptée fiable
- La commission nationale  
d'attribution du label
- Des commissions régionales
- Des évaluateurs et des formateurs
- Des correspondants
- Affichage du label
- Communication

● Agenda de l'association p.2

● Liste des labellisés p.3

● Nouveaux adhérents p.4

● Informations générales p.4

- Economie sociale  
et personnes handicapées
- «Ville accessible à tous»

Directrice de la publication :  
 Annette Masson  
 Comité de rédaction :  
 Groupe de travail communication  
 Rédaction : Annie Bertholet  
 Secrétariat : Emilie Suzineau  
 Réalisation : Pierre Boudot-Lamotte  
 Photogravure et impression :  
 Concept IPC - Neuilly-sur-Marne  
 ISSN 1634 - 4596 - Dépôt légal juin 2002



Liberté • Égalité • Fraternité  
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# Tourisme & Handicaps

BULLETIN DE LIAISON • N°3 - JANVIER 2003

## Editorial

de la Présidente de Tourisme & Handicaps

**Une association  
 aux moyens modestes,  
 empreinte de pragmatisme...**

Après quelques difficultés au  
 départ, l'association a pris ses  
 marques et son rythme depuis l'été  
 2002, après une montée en charge  
 progressive des formations  
 d'évaluateurs et de la mise en place  
 sur le terrain des commissions  
 régionales.

L'automne 2002 a été marqué par  
 les premières réunions de la  
 commission nationale de labellisation.

L'année 2003 sera l'année de la  
 stabilisation du dispositif avec un  
 rythme de croisière compatible  
 avec les moyens, tant humains que  
 financiers, dont dispose l'association.

Nous tenons à remercier tous les  
 bénévoles qui investissent beaucoup  
 de leur temps personnel,  
 et énormément d'énergie,  
 à faire progresser l'accessibilité.  
 Et bien sûr, le conseil d'administration  
 tient à vous souhaiter  
 une excellente année 2003.

Annette MASSON

## Vie de l'Association

● **Un label unique**  
 Le label «Tourisme & Handicap»  
 espère préfigurer un monde futur à  
 l'accessibilité universelle et où tous  
 les prestataires auront aménagé  
 leurs équipements en conséquence !  
 Dans cette attente, les évaluateurs  
 doivent remplir la totalité du  
 questionnaire d'évaluation.  
 Si la demande des prestataires  
 touristiques est fréquemment  
 relative au handicap  
 moteur, les évaluateurs  
 se doivent de vérifier  
 l'accessibilité potentielle  
 pour les autres handicaps.

Le label appartient au  
 ministère du tourisme  
 qui, tant au sein de l'administration  
 centrale, que dans les services  
 déconcentrés en région (délégations  
 régionales au tourisme), veille à la  
 bonne exécution des directives  
 mises en place en avril 2001.  
 L'association Tourisme & Handicaps  
 bénéficie de l'usage du label  
 «Tourisme & Handicap»  
 par convention avec le ministère du  
 tourisme, les deux organismes

veillant, chacun à son niveau, aux  
 règles de droit correspondantes.

● **Un label national**  
 Le travail mené conjointement par  
 la direction du tourisme, les délégués  
 régionaux au tourisme, les conseils  
 régionaux et les comités régionaux  
 de tourisme, les conseils généraux  
 et les comités départementaux du  
 tourisme, les communes et les  
 offices de tourisme ainsi  
 que l'association  
 Tourisme & Handicaps  
 permettent un maillage  
 du territoire métropolitain  
 et une efficacité certaine.  
 La mise en place des  
 structures nécessaires

répond aux réalités locales  
 découlant des lois de décentralisation,  
 sans pour autant remettre en cause  
 les fondements du système, dans la  
 mesure où la coordination est  
 assurée dans l'intérêt de la cause.  
 L'année 2003 sera une année  
 importante car la structuration de la  
 démarche est désormais en place.  
 Les Gîtes ou les Logis de France ont  
 un passé cinquantenaire,



(suite de la page 1)

avec une réflexion permanente. Le label «Tourisme & Handicap» a tout l'avenir devant lui...il sera à l'image des différents acteurs et de leurs motivations.

### • Le label : une avancée certaine

Le label «Tourisme & Handicap» constitue une avancée certaine, bien qu'imparfaite en matière d'information pour les personnes handicapées.

Ce premier pas leur permet de savoir que l'équipement labellisé répond à des critères incontournables pour la vie quotidienne. Ces critères ont été volontairement limités dans un premier temps pour parvenir à un consensus entre les associations représentatives des personnes handicapées et les professionnels du tourisme.

Pour assurer le succès de la démarche, il est indispensable que les associations de personnes handicapées assurent une information précise sur le label et ses limites actuelles. C'est par une mise en synergie, par les associations elles-mêmes, que le label pourra pallier à la forte segmentation de la nature des déficiences, à la multiplicité des associations représentatives, aux implications militantes et aux fonctionnements différents.

Une discussion au sein du Comité d'entente, menée par des représentants d'associations

adhérentes de Tourisme & Handicaps pourrait amener une prise de conscience des associations sur les limites à donner à l'accessibilité.

### • Une offre touristique adaptée fiable

Parallèlement au label, il est indispensable de mettre l'offre adaptée en marché à l'aide d'une description attractive, précise et honnête, comme pour tout produit touristique, avec un soin tout particulier. Les «manquements à une accessibilité universelle», si tant est qu'elle soit possible, doivent être clairement annoncés.

A titre d'exemple, un hôtel labellisé pour l'accueil des personnes handicapées motrices devra préciser éventuellement que la barre de penderie, la terrasse, ou une partie du jardin... n'est pas accessible en fauteuil roulant. A la personne handicapée de faire son choix en toute connaissance de cause.

### • La commission nationale d'attribution du label

La première commission nationale s'est tenue le 15 octobre dernier et depuis, une réunion a lieu chaque mois.

Elle est composée d'Annie Bertholet, secrétaire générale de l'association, Françoise Jérusalem, en charge du dossier à la direction du tourisme, Aline Pairet, administratrice de l'APF (suppléante : Jacqueline Wilde Handisport) pour représenter les usagers handicapés, Jacques Reymondon, CDT du Gard (suppléante : Marie-Elisabete Hans, Skal International de Paris) pour représenter les professionnels du tourisme.

La commission nationale a pour mission de valider les avis donnés par les différentes commissions régionales.

### • Des commissions régionales

De nombreuses régions ont procédé à la mise en place des structures nécessaires à la mise en œuvre du label. Elles sont au nombre de dix : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Centre, Ile de France, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Nord pas de Calais, Poitou-Charentes et Rhône Alpes. Réunies sous l'autorité des délégués régionaux au tourisme, les commissions régionales analysent les grilles d'évaluation remplies par les évaluateurs et s'informent auprès d'eux de toutes les précisions nécessaires.

La commission régionale est souveraine pour donner un avis. Seuls les dossiers ayant obtenu un avis favorable de

la commission régionale sont transmis à la commission nationale. Une grille de synthèse est en cours de finalisation pour permettre à la commission nationale d'émettre un avis définitif.

### • Des évaluateurs et des formateurs

Depuis le premier stage d'évaluateurs, en septembre 2001, des formations ont eu lieu dans la plupart des régions. Les évaluateurs sont actuellement au nombre de 181.

Ils sont relativement bien répartis sur le territoire en fonction de l'importance touristique des régions. Ils sont invités à faire remonter au siège de l'association les difficultés rencontrées dans l'application des grilles d'évaluation et leurs suggestions éventuelles.

Afin d'assurer une uniformité des formations d'évaluateurs, des formations de formateurs, ont été réalisées et se poursuivront. Des rencontres nationales des formateurs seront prévues régulièrement afin de maîtriser au mieux la « jurisprudence » qui ne manquera pas de se mettre en place au fil du temps.

### • Des correspondants

Au sein de l'association Tourisme & Handicaps, des bénévoles se consacrent à l'information au plan régional ou local selon leurs possibilités et leur disponibilité.

Leur répartition sur le territoire national ne correspond pas exactement aux régions administratives mais présente une répartition géographique équitable. Elles sont en mesure de donner les informations de base pour accéder au label.

### • Affichage du label

Les bénéficiaires du label sont sollicités pour apposer la plaque du label afin de montrer leur engagement. La plaque est louée pour cinq ans au prix de 150 euros. En cas d'obtention du label pour un autre handicap au cours de ces cinq années, le pictogramme correspondant est adressé gratuitement.

### • Communication

La mise en ligne sur le site Internet de Maison de la France [www.franceguide.com](http://www.franceguide.com) a été envisagée, dès la création du label, par Madame Demessine. Un courrier en ce sens a été adressé au directeur général de Maison de la France en octobre 2002... A ce jour, il est toujours sans réponse. Cette prise en compte des produits adaptés par Maison de la France,

suite page 4

## ALSACE

Auberge de Jeunesse Mulhouse			
Camping "Relais du Grand Ballon" Geishouse			
Cave vinicole Pfaffenheim			
Cercle de voile de Mulhouse Reiningue			
Château du Haut Koenigsbourg Orschwiller			
Ciarus (centre d'hébergement) Strasbourg			
Cîmes et Sentiers (activités de pleine nature) - Munster			
Citôtel "Couvent du Franciscain" Strasbourg			
Eglise abbatiale Ebersmunster			
Gîte Les Agapes Aubure			
Hôtel Ibis Centre Filature Mulhouse			
Hôtel Mercure Colmar			
Hôtel Résidence Etang du Devin Lapoutroie - Le Bonhomme			
Hôtel-restaurant Le Moschenross Thann			
Les Cecoignels (centre équestre) Jeterswiller			
Restaurant "Aux bains de l'Il" Brunstatt			
Restaurant Crêperie Bécassine Stosswehr			

## AQUITAINE

Ecomusée de la Cité des abeilles Faust			
Etap Hôtel Bayonne			
Ferme des castors du Chili Arzacq			
Ferme éducative Lendoste Lagor			
Musée d'artisanat et monuments en allumettes - Fontet			
Maison du jambon de Bayonne Arzacq			
Office du tourisme Blaye			
Oiseraie de l'Ile Barie			
Planète Bordeaux Beychac et Caillau			

## HAUTE NORMANDIE

Restaurant La Passerelle (Casino) Saint-Valéry-en-Caux			
--	--	--	--

## ILE-DE-FRANCE

Basilique Saint-Denis Saint-Denis			
Cité des sciences et de l'Industrie Paris			
Conservatoire des Plantes Milly-la-Forêt			
Exploradome Paris			
Gîte d'étape et de séjour Auvers-sur-Oise			
Golf-Hôtel de Mont-Griffon Luzarches			
Ile aux Oiseaux Cheptainville			

## LANGUEDOC - ROUSSILLON

Caveau de ventes GAEC Bruel Aigues-Mortes			
Chambres d'Hôtes Sainte-Croix-de-Quintillargues			
Domaine de Blancardy (Gîte de séjour et auberge gourmande - Moules et Baccals)			
Gîte de France Les Coudaissas Le Pouget			
Gîte de France Poussan			
Hôtel Kyriad Montpellier			
Hôtel Résidence Port Marine Sète			
La Magie pour tous (école de magie) Méjannes-le-Clap Générargues			
Le Train à Vapeur des Cévennes Anduze			
Le Train à Vapeur des Cévennes Gare d'Anduze			
Le Train à Vapeur des Cévennes Gare TVC La Bambouseraie			
Léa Sport - Jet ski Aigues-Mortes			
Léa Sport - Quad Aigues-Mortes			
Mas de Vinigre Saint-Quentin la Poterie			
Musée de la Cloche et de la Sonaille - Hérépiant			
Musée de l'Etang de Thau Bouzigues			
Musée du site gallo-romain Loupian			
Résidence Primavera Le Cap d'Agde			
Seaquarium - Le Palais de la Mer Le Grau du Roi			
Village de vacances Le moulin Neuf Saint-Quentin-la-Poterie			
Village de vacances Vacancèze Bessèges			

## MIDI - PYRENEES

Gîte de Calvet Lebreil			
Parc animalier de la Bissonnerie Merenville			
Résidence Saint-Cernin Cahors			

## NORD - PAS-DE-CALAIS

Nausicâa Boulogne-sur-Mer			
---------------------------	--	--	--

## POITOU - CHARENTES

Gîte rural Bayers			
Mercurie - Hôtel de France Angoulême			

## RHONE - ALPES

Camping du Cros d'Auzon Vogüé			
Centre de vacances "La vallée bleue" - Montalieu-Vercieu			
Hôtel du Cros d'Auzon Vogüé			

Les sites figurant sur cette liste ont signé la charte d'engagement



(Liste établie le 20/01/2003)

Les sites labellisés

### JANVIER - FEVRIER

31/1 Salon des Vacances  
2/2 en France

### FEVRIER

4 Conseil d'administration  
Assemblée générale  
20 Commission nationale  
d'attribution du label

### MARS

6-9 Salon Mondial du Tourisme - Paris  
14-16 Mahana - Lyon

20 Commission nationale  
d'attribution du label